

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 29 (1971)

Heft: 2

Artikel: Avons-nous trop ou trop peu d'étudiants?

Autor: Bockelmann, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-136769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avons-nous trop ou trop peu d'étudiants?

Paul Bockelmann

prof. Dr jur., Dr méd. h.c., Munich¹

Donner une réponse à la question de savoir si nous avons trop ou trop peu d'étudiants n'est possible qu'à la condition d'avoir préalablement établi de combien d'étudiants, ou mieux de combien d'universitaires la société a besoin. La demande en licences universitaires, et je vous prie d'excuser ce terme de « demande » emprunté au vocabulaire de l'économie pour des raisons de simplification, ne représente pas une grandeur absolue. Cette grandeur dépend de la norme d'après laquelle elle doit être déterminée.

Une des normes entrant en ligne de compte est tirée du postulat: égalité pour tous quant aux chances de formation. Si l'on entend par là que la réalisation de ce but ne suppose pas seulement l'octroi mais aussi l'utilisation de chances égales, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir d'autre voie de formation générale que celle qui mène à la formation universitaire, donc que tous doivent faire des études universitaires. Si cette conception est juste, on ne peut répondre à la question de savoir si nous avons trop ou trop peu d'étudiants que dans le sens de la deuxième alternative. Nous sommes très éloignés de l'idéal d'une formation universitaire accordée à chacun.

Mais n'est-ce pas là seulement un pseudo-idéal? N'est-ce pas en réalité pure utopie? Dans la pratique, il est tout à fait exclu d'étendre la capacité des universités du type traditionnel au point qu'elles puissent accueillir toute la jeunesse. Il est non moins impossible de donner un caractère universitaire à toutes les professions. Pour satisfaire à l'exigence d'une instruction identique, et universitaire, pour tous, il faut totalement modifier le sens du mot et le contenu de la notion « universitaire ». Par exemple, dans le sens que toute instruction conférant à l'élève, non seulement une certaine matière de connaissance, mais encore des connaissances de méthode, soit considérée comme universitaire. Alors seulement, mais alors vraiment, on pourrait au moins approximativement, atteindre ce but en apparence utopique: accorder une formation universitaire à tout un chacun.

Evidemment, il ne suffirait pas pour cela d'instituer des écoles uniformes — on tend, de nos jours, à les appeler: écoles « intégrées » — et de leur appliquer le nom d'université. Si une telle réforme avait un sens, nous devrions également modifier tout notre système de licence, en sorte que le certificat final de cette école², à la différence du baccalauréat actuel, donne directement accès aux multiples professions pour lesquelles est exigée actuellement une sérieuse formation spécifique, ajoutée aux 12 ou 13 années scolaires ordinaires.

¹ Conférence émise par le « Süddeutsche Rundfunk » le 9. 11. 69.

² Qu'il soit obtenu à la suite d'un examen ou sur la base des notes que l'élève, ou plutôt l'étudiant, auraient méritées par les études des dernières années importe peu.

Je ne doute pas que, dans une certaine mesure, la transformation du système des licences et des certificats d'aptitudes professionnelles ne soit raisonnable et souhaitable.

Mais cela ne prouve pas encore que l'institution de l'école uniforme soit la solution judicieuse du point de vue de la politique de l'instruction. L'égalisation devant résulter de la possibilité d'une instruction identique pour chacun ne peut être obtenue qu'à la condition de garantir à chacun non seulement la possibilité d'aller à l'université, mais encore de mener à bien ses études. Cette seule condition garantira que la formation universitaire cesse d'être un critère et un instrument de hiérarchisation sociale.

Le double vœu de faire faire des études à tout le monde et d'amener tout le monde, ou pour le moins une majorité, à les mener à bien, ne coûtera rien de moins qu'un sensible abaissement du niveau des études. Cela est dû à l'inégalité des capacités et des dons intellectuels, fait qu'on n'évoque pas volontiers.

Du moins certains groupes de réformateurs scolaires soupçonnent-ils ceux qui se réfèrent à l'inégalité des capacités intellectuelles de vouloir expliquer ainsi l'inégalité sociale actuelle et en déduire son intangibilité. Ce serait évidemment une erreur, et même une falsification de la réalité. Il n'est naturellement pas question de prétendre que la hiérarchie sociale actuelle reflète celle des dons intellectuels. Ne sont pas seuls doués ceux qui ont fait des études et vice versa. Un être peu doué peut réussir ses examens et des obstacles peuvent barrer la route à des êtres doués. A plus forte raison, on ne peut prétendre que soient doués ceux qui par exemple naissent fils d'industriels ou de ministres, ou d'un écrivain arrivé. Naturellement, on ne peut pas davantage prétendre qu'il suffise de naître enfant d'ouvrier pour faire partie des gens intellectuellement doués. Telles que les choses se présentent aujourd'hui — et pas seulement aujourd'hui — il n'y a malheureusement pas de relation entre le talent qu'on a et le rang social qu'on peut acquérir. Et tout effort qui tend à remédier à cela mérite un accord et un appui illimités. Personne ne conteste non plus qu'il faille encore autre chose qu'une aide financière (sous forme de bourse d'encouragement, etc.), pour faire disparaître ce déplorable état de choses. En premier lieu, il faut surmonter le complexe qui interdit l'accès du domaine intellectuel à ceux qui ne croient pas faire partie de la classe des soi-disant « cultivés ».

Mais tous les efforts en vue d'abolir ce genre de barrières doivent tenir compte du fait incontestable que les capacités intellectuelles sont inégalement réparties. Vouloir nier cette inégalité, parce qu'elle s'oppose à une certaine idéologie, n'a pas de sens. L'axiome selon lequel « ne peut pas être ce qui ne doit pas être », est faux en général, donc dans notre cas également; en effet, il est généralement reconnu que tous les dons sont variables.

Chacun sait qu'il y a des personnes qui sont musiciennes et d'autres pas, des personnes douées pour le dessin et d'autres pas, qu'un tel a la parole facile, tandis qu'un autre doit péniblement chercher ses mots, que tout le monde n'a pas la vue excellente et la main sûre qu'il faut au chasseur, que tous les jeunes gens ne sont pas doués pour les compétitions sportives et que seuls de rares individus possèdent une voix leur permettant de devenir chanteurs. Mais ce qui vaut pour ces qualités artistiques et physiques vaut tout autant pour les qualités intellectuelles. Il y a des personnes qui ont une excellente mémoire et d'autres qui en ont une très mauvaise. La fantaisie mathématique ne va pas nécessairement de pair avec le don d'apprendre facilement une langue étrangère; et nombre d'êtres n'ont ni l'un ni l'autre. L'intelligence technique n'est pas aussi répandue qu'on le désirera. Le sens de l'observation et la puissance de concentration font, trop souvent, douloureusement

défaut. La faculté d'abstraction n'est pas généralisée, et pour certains individus, tirer une conclusion logique est une question de chance. Mais avant tout, il n'est pas donné à tout être intellectuellement doué, de faire fructifier ce don. Fontane dit:

*Des dons, qui n'en sont pas,
Des talents, un jouet d'enfants
Le sérieux seul fait l'homme,
Et le travail seul le génie.*

Le travail assidu et la volonté de faire l'effort de comprendre et de renoncer à certaines aises et à certains plaisirs, qu'exige toute formation qualifiée (la formation agricole, commerciale ou artisanale tout autant que la scientifique) sont des qualités de caractère que ceux auxquels elles manquent ne peuvent acquérir par aucune mesure éducative. Donc, celui qui veut permettre à tous de faire des études et qui veut garantir à tous les étudiants de les mener à bien — ou du moins à assez d'étudiants pour que le trop grand nombre d'échecs ne fasse pas aboutir à l'absurde l'exigence de l'égalité totale dans la formation — celui-là doit renoncer à une qualification qui mérite le nom de formation, et il ne doit demander aux élèves des hautes écoles que juste ce que les non-doués et paresseux peuvent fournir, ce qui ne veut pas dire du tout que ceux-ci soient des éléments mauvais ou sans valeur, en tant qu'hommes.

Mais il en résultera en premier lieu une négligence, et finalement, un rabaissement des talents. On ne peut pas exiger d'une formation qu'elle assure à la fois l'égalité et l'élite.

On pourrait répliquer à cela que l'homme doué dans une société qui veut radicalement réaliser l'égalité, devrait se résigner à être traité en dessous de sa valeur. Que cette thèse soit légitime ou non, ce n'est pas le lieu d'en discuter ici, mais il est certain que le rabaissement des individus doués peut tout au plus consister à leur défendre de ne tirer de leurs dons que des profits personnels. Une société ne peut pas se permettre de renoncer à l'épanouissement des talents ni d'en faire profiter la communauté.

Les expériences faites en Amérique, avec un système d'instruction orienté essentiellement vers l'uniformité, prouvent que ces réserves à l'égard d'une haute école qui tendrait en grande partie, ou même exclusivement à l'uniformité, ne sont pas sans fondement. Aux USA, 71 % des jeunes gens entre 14 et 18 ans, suivaient en 1966, la même école, la High School. On peut supposer que ce pourcentage a augmenté entre-temps et continue à augmenter. L'uniformité du processus éducatif a-t-elle des avantages pour les moins doués ? Pour les élèves plus doués en tout cas, le désavantage est tel que, dans la nation mère de la démocratie, on s'est demandé s'il y avait un seul argument valable justifiant ces écoles uniformes, aux points de vue politique et démocratique. Le rapport Rockefeller dit, au sujet de « The Pursuit of Excellence » : « La démocratie ne doit pas être interprétée comme une invitation à répartir la médiocrité entre tous mais, au contraire, permettre à chacun de s'exprimer pour valoriser les qualités maximales spécifiques qu'il possède. »

On répondra que les résultats extraordinaires des efforts scientifiques américains dans tous les domaines prouvent que le système d'instruction américain, système scolaire compris, est juste. Cette objection n'est pas valable. En réalité, si le système éducatif rend les Américains capables de grandes performances, c'est seulement parce que leur formation scolaire, uniforme pour tous, est suivie d'une formation différenciée, dans un collège ou une

université, tendant à sélectionner les élèves doués, travailleurs — car la High School n'est pas du tout ce qu'insinue son nom, elle n'est pas une haute école, mais une école supérieure qui mène plus loin. Que celui qui ne se laisse pas convaincre par cet exemple américain considère l'exemple des Etats de l'Est. D'après tout ce qu'on sait il y va de soi que très tôt déjà une sélection et une stimulation des gens doués s'opèrent grâce à des écoles et des cours de formation spécialement organisés à leur intention, bien que le nivellation des différences sociales, dans ces Etats, soit au moins aussi important que dans les démocraties de l'Ouest.

On doit conclure de tout ceci que l'idéal d'une formation universitaire universelle, touchant absolument tout individu, n'est pas un idéal sensé, dans la mesure même où il serait, à la rigueur, réalisable. Notre besoin en licenciés universitaires et en étudiants ne peut donc pas être défini par le critère d'un tel idéal. Mais ne trouvera-t-on pas un autre critère dans le fait qu'une société démocratique a besoin du plus grand nombre possible d'hommes intellectuellement majeurs, mûrs (pour employer une expression à la mode), et que cette maturité, comprise comme la faculté de réfléchir avec discernement et de former un jugement politique indépendant, ne peut être acquise que par une formation universitaire ?

La réponse à cela dépend d'abord du fait de savoir si, et dans quelle mesure, il est juste que l'instruction garantisse l'exactitude du raisonnement politique. Celui qui se souvient des jugements sévères reprochant à la soi-disant « intelligence » d'avoir toujours été politiquement incapable, peut en douter.

Une opinion assez répandue est qu'il faut enlever à la formation universitaire son caractère d'enseignement essentiellement scientifique — selon la signification traditionnelle du terme — pour lui donner une orientation spécifiquement politique; de cette façon, la formation universitaire deviendrait d'elle-même une formation politique. En disant cela, on part de l'hypothèse que la science, dans le sens traditionnel, est non politique. Ce n'est pas exact. L'idée d'une science non politique n'est que la conséquence d'une illusion entretenue par des générations depuis longtemps passées. Pour prétendre que la science est étrangère à la politique, il faut qualifier de « non politique » tout ce qui ne correspond pas à l'horizon limité de son idéologie politique personnelle. En réalité, il n'est ni nécessaire ni possible d'augmenter l'efficacité politico-pédagogique des hautes écoles en ajoutant à chaque spécialité un courant « politologique » souterrain ou annexe.

D'autre part, l'opinion fort répandue selon laquelle l'homme pratique, sans culture et libre du fardeau du savoir, mais doué du sens des réalités, serait le véritable idéal pour le citoyen, s'accorde mal avec l'idée que seules les hautes études permettront une participation intelligente à la vie politique.

Mais la question fondamentale est surtout de savoir combien d'hommes et de femmes doivent pouvoir profiter d'une formation politico-universitaire — quelle que soit sa forme — en vue du bien commun. Si la réponse est « tous », alors on se trouve en face des difficultés énumérées tout à l'heure: que tous ne peuvent suivre les hautes écoles qu'à la condition qu'ils ne rencontrent pas de sérieux obstacles. Dans ce cas, le degré d'instruction qu'ils atteignent ne peut être que modeste. Et dans le domaine de l'éducation politique, on peut alors difficilement obtenir davantage que ce qu'une simple instruction civique peut, elle aussi, offrir.

Mais si, pour obtenir de meilleurs résultats dans la formation, seuls des individus sélectionnés sont envoyés à l'université, on en revient au système sélectif de la formation universitaire, mais alors sous une forme spécialement « choquante ». Car si l'on déclare

« majeurs » exclusivement ceux qui ont fait des études universitaires, cela signifierait médiatiser tous les autres citoyens au point de vue politique; ce qui serait incompatible avec les principes démocratiques. Le premier et le plus élevé de ces principes est d'admettre chacun à la collaboration et à l'acte politique sans tenir compte ni des qualités intellectuelles ni du caractère, et en ne tenant surtout aucun compte de l'école qu'il a suivie.

Sans doute objectera-t-on aussitôt qu'il n'a jamais été question d'exclure le non-universitaire des votes ou des postes politiques; qu'il importe uniquement de pouvoir disposer d'autant de personnes que possible qualifiées par leur formation pour une activité politique. Je ne veux pas examiner ici si, dans cette thèse même modifiée dans le sens que la maturité politique ne peut être acquise que par des études universitaires, ne subsiste pas quand même un peu de cette prétention sociale de l'universitaire; arriver à surmonter cette vanité est un des plus importants devoirs de la réforme des hautes écoles. Il faut également remarquer que l'indication quantitative « autant que possible » est impropre, du fait de son imprécision, à fournir un critère permettant le calcul, au moins approximatif, du besoin en licenciés universitaires. L'établissement du besoin en universitaires ne peut donc pas se déduire du besoin de la société en personnes politiquement majeures, surtout — soit dit pour n'y plus revenir — qu'on peut acquérir la maturité politique par d'autres voies que celles des études universitaires. Il est superflu de renvoyer aux grands exemples du temps de Weimar, pour ne pas mentionner ceux du temps présent.

Ainsi on peut dire que, pour définir le besoin futur en universitaires, une seule méthode promet quelque succès. Elle consiste à essayer d'évaluer le recrutement nécessaire aux différentes professions universitaires dans un avenir encore accessible aux pronostics.

Une telle manière de considérer les choses suppose naturellement que le genre et le nombre des professions universitaires resteront constants pour l'essentiel. De bien des côtés cependant, on doute fort de cette stabilité. En effet, des métiers de plus en plus nombreux tendent à devenir universitaires. De ce fait des domaines de connaissances de plus en plus nombreux doivent être insérés dans le plan de recherches et d'enseignement de l'université. Je me souviens de la naissance — on peut presque l'appeler ainsi — de l'économie nationale, de la « Betriebswirtschaftslehre », de l'émancipation de la sociologie et de la politique, etc. Ces expériences ont créé l'opinion que la véritable politique universitaire ne consistait pas à élargir l'éventail des domaines et des professions universitaires selon les besoins effectifs, mais qu'il fallait d'abord élargir cet éventail en comptant que le besoin d'utilisation pratique des licenciés des branches nouvelles se ferait sentir dès qu'il y aurait possibilité d'y satisfaire. Cependant, il faut sérieusement mettre en garde contre le danger de céder aux tentations inhérentes à de tels plans. En effet, on ne peut absolument pas escompter que la société, l'administration et l'économie publique accepteront réellement ces professions universitaires nouvellement créées ni leurs représentants. Il faut plutôt ne pas exclure la possibilité qu'une enflure hypertrophique des établissements universitaires laisse finalement beaucoup de licenciés dans l'impossibilité de trouver une occupation digne des dépenses occasionnées par leurs études. Et peu de phénomènes sociaux risquent de devenir aussi embarrassants et aussi dangereux qu'une majorité d'universitaires en chômage. Pour remédier à cet inconvénient, nous ne pouvons pas recourir aux moyens dont disposent les économies sévèrement dirigées et qui consisteraient par exemple à obliger toutes les entreprises, même petites, à occuper au moins un universitaire. La différence de salaire entre le tarif qu'un universitaire *doit* recevoir et celui qu'il peut obtenir, vu son utilisation dans l'entreprise en question, serait payée par l'Etat. On pourrait également songer, à l'aide

d'une contrainte légale, à l'expédient d'obliger l'universitaire à travailler dans une profession non universitaire, par exemple à utiliser les ingénieurs comme conducteurs de trains, et ceci sans compensation financière. On comprend sans autre explication que de telles solutions n'en sont pas en réalité. Il serait donc plus juste de ne pas multiplier les modes de formation universitaire sans calcul prospectif du besoin réel futur en universitaires.

Ce pronostic est naturellement excessivement difficile à établir. Toutes les recherches à ce sujet et différents exemples le montrent: d'une part, on cherche actuellement, par des annonces dans des revues professionnelles de droit, des juristes de tout genre, de presque tout âge et sexe (un « Landesjustizminister » fait même de la publicité, par une annonce, pour un poste dans le service du ministère public ou du tribunal de sa province), et d'autre part, une très sérieuse étude de Wünner, publiée il y a quelques semaines, aboutit aux prédictions les plus sombres quant aux chances professionnelles des futurs juristes.

Néanmoins, en dépit de tous ces facteurs d'incertitude, on peut se fier à quelques données.

Il est certain que les branches des sciences naturelles sont les branches de l'avenir. Indiscutablement, toute politique de formation est juste quand elle vise à augmenter les possibilités d'instruction dans toutes les catégories des sciences naturelles. Le besoin en licenciés de sciences naturelles sera probablement tellement grand qu'il dépassera les pronostics les plus prudents. De ce fait, toute fondation d'une université nouvelle est entachée d'une erreur à la base si elle ne commence pas par la construction des instituts de sciences naturelles (d'autant plus que toute réforme scolaire manque son but si l'enseignement des sciences naturelles est prématurément supprimé, même si c'est fait dans les meilleures intentions sociales pour ne pas surcharger les élèves). Tout en reconnaissant que l'évolution des sciences naturelles et la formation des spécialistes de sciences naturelles ont la priorité, on ne peut pas encore déduire du besoin de la société en élèves des sciences naturelles, pour les années à venir, des indications en chiffres mais seulement des directives quant aux priorités à accorder, et c'est déjà suffisamment important.

Une autre constatation est encore possible: le besoin en universitaires est modifié par le fait que vont de pair avec l'évolution une spécialisation et une vulgarisation croissantes des connaissances techniques; de ce fait, il peut exister, dans certains secteurs, une forme de connaissance qui permet à celui qui la maîtrise d'en disposer dans la pratique, même s'il n'a pas des connaissances générales approfondies dans toute l'étendue du domaine, dont ses connaissances partielles font partie. Une preuve irréfutable de cette thèse est le fait qu'aujourd'hui, la manipulation et l'utilisation compétente d'instruments et d'appareils techniques compliqués est possible à celui qui — comme c'est curieusement le cas pour la plupart d'entre nous à notre époque de technique à outrance — ne comprend rien à la technique et à ses fondements physiques et chimiques: qu'on pense seulement à la conduite d'une automobile. Il en résulte qu'il est possible et nécessaire de confier des activités scientifiques, dans une mesure toujours plus grande, même à des individus qui ne disposent pas d'une formation spécifique. Il n'est pas indispensable que le moindre « procès de simple police » soit réglé par un juriste. A l'échelle inférieure de la justice, des personnes sans formation universitaire peuvent fort bien régler d'une façon compétente certaines questions de droit. Un simple commerçant, formé uniquement par la pratique, peut très bien remplacer un commerçant diplômé; la chose est prouvée par la coutume de beaucoup de grandes entreprises, qui préfèrent souvent les recrues commerciales formées dans leur propre mai-

son aux économistes universitaires. Il est clair que le travail, dans une pharmacie, consiste en grande partie dans la vente d'articles de marque et qu'il peut être fait par des non-universitaires. Un brillant élève d'une école technique dépasse probablement en qualité un véritable ingénieur qui n'a décroché son diplôme qu'avec grand-peine. La formation des instituteurs s'est tellement améliorée dans les dernières décennies qu'on ne voit pas pourquoi ils ne pourraient pas enseigner aussi une partie essentielle du programme des écoles supérieures. Et il n'est pas non plus nécessaire que chaque thérapeute, qui se borne à distribuer des palliatifs à des malades visiblement légers et à envoyer en clinique les grands malades, ait une formation complète de médecin.

Il y a longtemps qu'on n'hésite plus à transférer des activités, initialement réservées à des universitaires, à des personnes n'ayant pas eu de formation scientifique spécifique. La justice a cédé bien des fonctions, autrefois exclusivement réservées aux juges, à des employés de justice non professionnels. A côté des conseillers financiers universitaires, les non-universitaires sont maîtres en la matière. En médecine, bien des actes thérapeutiques qui, il y a peu de décennies, étaient considérés comme une intervention sérieuse, et dont l'exécution était pour le médecin-praticien un événement extraordinaire, comme par exemple les injections intraveineuses, sont confiés actuellement à des éléments paramédicaux, par exemple aux infirmières. Combien néfaste se révèle toute mesure allant à l'encontre de cette évolution, c'est ce que démontre l'élimination du dentiste que la loi allemande sur la thérapie dentaire a décrétée en 1952. C'est une des causes du manque de thérapeutes dentaires, dont nous souffrons à présent.

Les conclusions à tirer de ce qui précède sont évidentes. Nous n'avons pas seulement besoin de plus d'universités, nous avons également besoin, et peut-être même en premier lieu, de plus d'écoles professionnelles qualifiées, spécialisées dans la formation de certaines professions spécifiques. Tant que l'institution et l'entretien de telles écoles seront négligés et que toute l'énergie sera investie dans l'hypertrophie des universités, notre politique d'instruction n'aboutira qu'à exiger infiniment *trop* de beaucoup *trop* de jeunes gens et à en former beaucoup trop peu conformément à leurs réels talents et conformément aux besoins de la société en capacités professionnelles éminentes.

La réponse à notre question doit donc être formulée comme suit: nous avons trop d'étudiants dans les universités scientifiques proprement dites et trop peu d'étudiants dans les écoles professionnelles.

A la réalisation d'un programme pour une politique de formation conforme à cet état de choses s'oppose un obstacle qui s'est révélé insurmontable jusqu'à présent. C'est l'inconcevable surestimation par la société de la « formation » universitaire qui encourage le besoin de bien des professions et de leurs représentants d'augmenter leur prestige social par des études universitaires. La « formation » bien entendu et non: la culture. La culture en tant que telle n'a jamais été très cotée. L'évaluation sociale d'un être humain n'est pas liée au niveau culturel qu'il a vraiment atteint. Ce niveau peut être bien bas, notamment chez un universitaire, et très haut chez un non-universitaire, même s'il n'est pas un Thomas Mann. Le simple fait que quelqu'un ait fait des études universitaires est déterminant pour son rang social. Il n'y a pas de raison valable à cela. En tout cas pas de raison matérielle: car, depuis fort longtemps il n'est plus question de gagner avec certitude davantage d'argent dans une profession universitaire que dans une non universitaire. Il n'y a pas non plus de raison idéologique à cela, surtout pas de raison qu'il soit possible d'interpréter comme une

tendance démocratique à l'égalité. Car la formation universitaire ne garantit une plus haute considération sociale que si elle n'est pas donnée à tout le monde. Le titre de docteur n'a plus de charme dès que chacun peut l'obtenir. La touchante bousculade pour obtenir la consécration universitaire ne peut être comprise autrement qu'une confirmation de préjugés qui ont curieusement survécu depuis l'époque bourgeoise d'où ils sont issus jusqu'à nos jours. Ils se préparent manifestement, d'ailleurs, à survivre à notre temps qui a pourtant choisi le professeur comme bouc émissaire responsable de tous les maux sociaux et où la société ne considère vraiment pas les étudiants comme ses enfants préférés.

Ce sont ces préjugés de petits bourgeois qui nous empêchent de résoudre ce fameux problème de la formation, par des solutions vraiment valables. Ces préjugés nous invitent à suivre ce pseudo-idéal d'une formation universitaire pour tous. Ainsi, c'est la transformation de la conscience de nous-même (comme on aime à le dire aujourd'hui) qui est le premier devoir de la réforme des études.

Il s'agit de comprendre que la qualité d'homme ne commence pas à l'université. C'est seulement si l'on réussit à faire comprendre cela, que l'on pourra déterminer d'une façon juste le nombre des étudiants nécessaires à la société.